

718 ◆ **Le droit de prêt public (en France et au-delà)**
Christophe Alleaume

« À la veille de l'entrée en vigueur de la loi du 18 juin 2003 relative à la rémunération du prêt en bibliothèques, dont seul le régime transitoire s'applique en ce moment, le droit de prêt, véritable chimère de la propriété littéraire et artistique, est en voie non seulement d'effectivité mais d'apaisement. L'examen détaillé de cette loi permet d'en mesurer la complexité, mais aussi les limites par rapport aux multiples acteurs qu'elle met en scène (auteurs, libraires, simples lecteurs, éditeurs, sociétés de gestion collective, bibliothèques etc.). La réticence française à intégrer cette prérogative spéciale justifie une approche de droit comparé qui, tout en étant riche d'enseignements, illustre bien l'ambivalence de ce droit qui oscille entre une logique de droit d'auteur et une logique de promotion culturelle et sociale. L'harmonisation est encore un rêve à réaliser.

738 ◆ **L'évolution des règles de comparaison des marques dans le cadre de la procédure d'opposition auprès de l'INPI**
Bertrand Geoffray
Gilles Requena

« Les règles concernant la comparaison des marques ont beaucoup évolué en France ces dernières années. Alors que certaines notions font désormais l'objet d'une interprétation restrictive, d'autres règles facilitent la démonstration d'un risque de confusion. Cette évolution issue des décisions des juridictions communautaires et nationales est également sensible dans le cadre de la procédure d'opposition devant l'INPI.

749 ◆ **Étude sur un objet de propriété incorporelle mal-aimé : la dénomination sociale**
Éric Le Bihan
Laurence Julien-Raes

« Déterminer la pertinence d'une antériorité constituée par une dénomination sociale n'est pas chose aisée, tant dans le cadre de la réalisation de recherches d'antériorités que dans celui de l'analyse d'un conflit déjà existant. De nombreuses divergences doctrinales et prétoriennes rendent en effet la matière relativement incertaine. L'étude de la jurisprudence récente, et en particulier d'un arrêt de la Cour d'appel de Paris 4^e ch. B du 20 février 2004, Made in c/ Made in Sport, permet toutefois de mieux cerner les contours de protection qu'il convient d'octroyer à ce droit antérieur.

757 ◆ **Le droit d'auteur des fonctionnaires en Europe continentale**
Agnès Lucas-Schloetter

« La qualité de fonctionnaire n'est pas sans incidence sur la titularité des droits d'auteur. Le droit comparé permet d'apprécier dans quelle mesure cette catégorie d'auteurs bénéficie d'un régime spécifique dans les pays d'Europe continentale, tant dans le cas général, que dans le domaine particulier de la recherche et de l'enseignement.

- 762 ◆ **Hag sur Moldau**
ou
Petite illustration de ce que
l'élargissement européen fait ressurgir
des situations oubliées mais ne doit
pas faire oublier que l'acquis
communautaire est là...
Michel Vivant

« Come back sur deux décisions rendues par un tribunal tchèque qui, en dépit d'un dépôt antérieur de la même appellation à un t près, fait du droit sur la marque une sorte de « prix de la course », le droit devant être reconnu au premier utilisateur du signe, conduisant par-là même à une coexistence de deux marques similaires et ce en rupture totale avec l'acquis communautaire. Or, à l'aube de cette ère nouvelle qui s'ouvre aux vingt-cinq pays de l'Union, un remodelage du droit des nouveaux entrants est une nécessité, non seulement par l'adaptation des textes existants, mais aussi par l'intégration de la jurisprudence communautaire, et ce du point de vue de ces pays mais aussi eu égard au nouvel ensemble communautaire qu'unit désormais une communauté de destin juridique.

CHRONIQUES

- 766 ◆ **Droit d'auteur et droits voisins**
André Lucas
Pierre Sirinelli

- 784 ◆ **Droit des créations techniques**
Jean-Christophe Galloux
Ernest Gutmann
Bertrand Warusfel

- 797 ◆ **Concurrence – Responsabilité civile**
Jérôme Passa

- 807 ◆ **Transversales**
Valérie-Laure Benabou
Stéphane Lemarchand
Elisabeth Logeais

- 832 ◆ **Autre regard**
Jean-Michel Bruguière
Michel Vivant

ACTUALITÉS

- 841 ◆ **Publications récentes**

- 842 ◆ **Actualité réglementaire**